



## **Addendum sur la sélection - 2023 Championnats du Monde de Tir à l'Arc Para**

**Pilsen, République tchèque - 17 - 23 juillet 2023**

<i>Date of Approval</i> 16 décembre 2022	<i>Activation Date</i> 16 décembre 2022	<i>Updated:</i> 15 mars 2023 -7.1.1 Sélection automatique - Coupe d'Europe de Para ajoutée comme événement
<i>Approved by</i> Équipe de direction technique para, directeur de la haute performance de l'AC	<i>Linking to</i> La politique de sélection de l'équipe nationale canadienne de para-archerie	

### 1. Introduction

Ce document sert d'addendum de sélection à la politique de sélection de l'équipe nationale de para-archerie de Tir à l'arc Canada.

Le but de cet addendum est de définir les critères spécifiques à l'événement utilisés par Tir à l'arc Canada pour sélectionner les athlètes qui participeront aux Championnats du monde de tir à l'arc paralympique de Pilsen 2023.

À titre de référence, la politique de sélection de l'équipe nationale canadienne de para-archerie se trouve au lien suivant :

<https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2019/07/Para-Archery-Canadian-Team-Selection-Policy.pdf>

### 2. Critères d'admissibilité

La sélection de l'équipe se fera conformément à la politique de sélection de l'équipe nationale de para tir à l'arc de Tir à l'arc Canada, selon le cas, et à cet addendum. Les conditions d'admissibilité doivent être respectées, tel que stipulé dans la politique de sélection et dans cet addendum.

### 3. Autorité de sélection

Sous la direction du directeur de la haute performance, le gestionnaire de programme est responsable de la sélection des athlètes et du personnel qui participeront aux événements, conformément à la politique de sélection de l'équipe nationale canadienne de para-archerie, aux critères propres à l'événement ou aux critères subjectifs.

Pour les événements majeurs, le directeur de programme est responsable de la nomination des athlètes au comité d'approbation de la sélection pour ratifier la sélection conformément à la politique de sélection et à tout critère spécifique à l'événement.

#### 4. Calendrier de sélection

La sélection pour les Championnats du monde para 2023 à Pilsen, en République tchèque, se fera au plus tard le 26 juin 2023. L'équipe désignée sera annoncée au plus tard le 1er juillet 2023.

#### 5. Taille de l'équipe

---

Le nombre maximal d'archers que le Canada peut inscrire aux Championnats du monde de tir à l'arc paralympique de Pilsen 2023 est de trois par catégorie et de suppléants supplémentaires qui ne voyagent pas.

#### 6. Divergences et modifications

---

Dans l'éventualité de changements par la World Archery (WA) aux critères de sélection et d'admissibilité, Tir à l'arc Canada est lié par ces changements et révisera et amendera ce document pour se conformer aux nouveaux règlements ou conditions.

Tir à l'arc Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus au niveau mondial et domestique et comment il peut avoir un impact sur les événements mondiaux de tir à l'arc et/ou la nomination domestique d'athlètes pour participer à ces événements. À moins que des circonstances exceptionnelles et imprévues liées à l'impact du coronavirus ne l'exigent, Tir à l'arc Canada respectera cet addendum de sélection tel qu'il a été publié.

Toutefois, des situations liées à la pandémie de coronavirus peuvent survenir et nécessiter la modification du présent addendum de sélection. Toute modification sera effectuée rapidement et aussi souvent que nécessaire suite à des développements ayant un impact direct sur l'addendum de sélection. Dans de telles circonstances, toute modification sera communiquée à toutes les personnes concernées dès que possible.

En outre, des situations peuvent survenir qui ne permettent pas de modifier ou d'appliquer le présent addendum de sélection tel qu'il est rédigé, en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Dans de telles situations, toute décision, incluant les décisions de nomination, sera prise par l'individu ou les individus ayant l'autorité de prendre des décisions, tel que stipulé dans cet Addendum de sélection, en consultation avec l'individu ou le comité pertinent (tel qu'applicable), et en accord avec les objectifs de performance énoncés et la philosophie et l'approche de sélection telles

qu'énoncées ici. S'il s'avère nécessaire de prendre une décision de cette façon, Tir à l'arc Canada communiquera avec tous les individus concernés le plus tôt possible.

## 7. Procédure de sélection des équipes - Critères spécifiques à l'événement

Les critères spécifiques à l'événement suivants seront utilisés pour la sélection de l'équipe du Championnat du monde de para-archerie 2023

### 7.1.1 Sélection automatique

Les athlètes admissibles **seront automatiquement** nommés au panel d'approbation des sélections (SAP) pour avoir obtenu un (1) score de 720 égal ou supérieur au score du tableau ci-dessous, à l'une des compétitions/événements définis suivants :

- 1) Championnats para panaméricains 2022
- 2) Coupe du Canada Ouest, Prince Albert SK - 9-10 juin 2023
- 3) Coupe du Canada Est, Laval, QC 24-25 juin 2023
- 4) Événement USA Archery USAT
  - a. Arizona Cup - 14-16 avril 2022
  - b. Gator Cup - 12 - 14 mai 2023
- 5) Coupe para européen 2023 - 13-24 mai, Nove Mesto République tchèque

Catégorie	VMF	720 Score équivalent
Hommes mixtes ouvert	9.03	650
Arc à poulies Femmes ouvert	8.61	620
Hommes arc recourbé ouvert	7.92	570
Femmes arc recourbé ouvert	7.36	530
Hommes W1 ouvert	8.19	590
Femmes W1 ouvert	7.22	520

**Remarque :** Les valeurs moyennes des flèches et les équivalences des scores 720 ont été déterminées en utilisant les moyennes des scores et des flèches des 7 premiers des championnats para-panaméricains 2018, des championnats du monde 2019, des championnats para-panaméricains 2021 et des championnats du monde 2022.

**Si plus de trois athlètes** obtiennent le niveau repère minimum pour le score de la compétition définie, ils seront classés et sélectionnés sur la base du seul score 720 le plus élevé obtenu dans l'une des compétitions définies.

**Si moins de 3 athlètes** tirent le repère minimum pour le score défini de la compétition,

et qu'il reste des places au sein de l'équipe, les critères suivants et la politique de sélection de l'équipe de Para-Archerie de Tir à l'arc Canada seront utilisés pour déterminer quels athlètes peuvent être nommés à l'équipe.

### 7.1.2 Sélection non automatique

Les athlètes doivent démontrer leur capacité à concourir au niveau du championnat du monde et doivent avoir réalisé trois (3) scores égaux ou supérieurs aux scores du tableau ci-dessous entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 26 juin 2023 au plus tard. Ces scores doivent être publiés sur Internet par les organisateurs du tournoi.

Les tournois suivants permettent de réaliser des scores de qualification :

- Au moins (1) tournoi tel que décrit au point 7.1.1.
- Tout tournoi enregistré auprès de Tir à l'arc Canada
- Tout tournoi enregistré auprès de la World Archery
- Tout tournoi enregistré auprès d'une association membre de la World Archery.

Catégorie	VMF	720 Score équivalent
Hommes mixtes ouvert	8.75	635
Femmes arc à poulies ouvert	8.22	592
Hommes arc recourbé ouvert	7.30	526
Femmes arc recourbé ouvert	6.94	500
Hommes W1 ouvert	8.33	600
Femmes W1 ouvert	7.38	531

### 7.1.3 Potentiel futur

Le rôle qu'un événement peut jouer dans le développement d'un athlète spécifique qui a démontré des qualités clés indiquant un fort potentiel futur. Ces qualités peuvent inclure, sans s'y limiter, le talent, l'engagement, les performances et l'historique de progression.

Tir à l'arc Canada se réserve le droit de nommer des athlètes qui n'ont pas atteint le score SMQ/VMF pour compléter une équipe en vue de participer aux compétitions de la ronde par équipe ou de la ronde par équipe mixte. Dans l'éventualité où il y aurait plus de places que d'athlètes admissibles à la suite du processus de sélection, Tir à l'arc Canada se réserve le droit de nommer des athlètes qui ont atteint le score SMQ au cours de 2022-2023 dans une ronde enregistrée 720.

## 8. Financement

---

Les niveaux de financement exacts pour cet événement n'ont pas été déterminés à ce jour. Les athlètes qui sont nommés sous 7.1.1 devraient s'attendre à être entièrement financés pour cet événement. Les athlètes nommés sous 7.1.2 - Sélection non-automatique, doivent s'attendre à payer des frais jusqu'à un maximum de 45% des coûts de l'événement.

Les détails complets seront ajoutés à cet addendum et communiqués à tous les athlètes dès que le financement sera connu.

## 9. Dotation en personnel de l'équipe

---

Le personnel de l'équipe sera identifié en fonction de la taille et de la composition de l'équipe. Un minimum de deux membres du personnel sera identifié, en prenant en considération un équilibre entre les sexes ou des compétences spécifiques pour soutenir l'équipe. Le gestionnaire de programme de Tir à l'arc Canada a l'entière discrétion de choisir le personnel de soutien, qui peut inclure un chef d'équipe et des entraîneurs adjoints. Le personnel de soutien sera sélectionné en fonction de leur capacité à aider les athlètes et les entraîneurs à atteindre une performance de podium à cet événement, ainsi que de leurs contributions actuelles au Programme de l'équipe nationale. La priorité sera accordée au personnel de Tir à l'arc Canada et au pool de leadership technique de la para-archerie. Les entraîneurs personnels ou le personnel de soutien pour les athlètes individuels peuvent être nommés par l'athlète et sont sujets à l'approbation, basée sur les restrictions pour la taille de l'équipe ou la convenance pour l'ensemble de l'équipe. Dans la plupart des cas, à moins d'avis contraire, les dépenses liées aux personnes assurant le soutien personnel pour la formation technique ou les déplacements (p. ex. avion, hôtel, accréditation) seront la responsabilité de l'athlète individuel.

## 10. Autres

---

- **Dates d'annonce des équipes :** La sélection pour cet événement se terminera le 26 juin 2023. L'équipe désignée sera annoncée au plus tard le 1er juillet 2023, afin de laisser le temps aux athlètes d'accepter leur place dans l'équipe.